

République Démocratique du Congo
MINISTERE DU COMMERCE
Projet de Facilitation du Commerce dans la Région des Grands-Lacs (PFCGL)

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERETS

Recrutement d'un Consultant individuel Spécialiste en Commerce transfrontalier, gestion de douanes frontalières et intégration régionale au sein du Secrétariat Général du Ministère du Commerce

N° Avis : AMI n° 005/MITP/CI/PFCGL/2016

Date de l'Avis : le 29/01/2016

No de Crédit : IDA PPF n° Q9750

Le Gouvernement de la République de la Démocratique du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) du Groupe de la Banque Mondiale pour l'exécution du Projet de Facilitation du Commerce dans la Région des Grands-Lacs (PFCGL), placé sous la tutelle du Ministère du Commerce et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat de services d'un Consultant Spécialiste en Commerce transfrontalier, gestion de douanes frontalières et intégration régionale du Secrétariat Général du Ministère du Commerce.

Sous l'autorité du Coordonnateur de L'UGP/PFCGL le Spécialiste en Commerce International du PFCGL a pour mission d'apporter son concours dans la maîtrise de la gestion des opérations liées à la facilitation du commerce international dans le cadre du projet.

L'objectif général de la mission du Spécialiste en Commerce transfrontalier consiste à :

- Conseiller le Coordonnateur sur toutes les matières techniques liées à la facilitation du commerce ;
- Assurer le suivi des actions menées dans le cadre de la simplification des procédures aux postes frontaliers ;
- Collecter et analyser les données sur les flux des marchandises aux postes frontaliers ;
- Proposer des mesures correctives en vue d'améliorer l'exécution du Projet ;
- Participer à l'élaboration des programmes de renforcement de capacités des cadres et agents du Ministère du Commerce.

Le démarrage des prestations est prévu pour le mois de mars 2016 pour une durée de deux ans.

Les termes de référence complets sont disponibles sur le site de la Cellule Infrastructures: www.celluleinfra.org sous l'onglet : « Appel d'offres ».

Pour répondre aux exigences de la mission, l'expert devra être de nationalité congolaise et présenter au moins le profil suivant :

- Etre titulaire d'au moins un diplôme universitaire (minimum BAC+5) en Sciences économiques ou commerciales, en Finances, en Marketing ou en Droit privé des Affaires.
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le secteur du commerce, de l'économie, des douanes ou de l'intégration régionale dans les projets internationaux financés par les bailleurs multilatéraux (Banques Mondiale, Banque Africaine de Développement, Union Européenne...)
- disposer des capacités d'analyse de la clientèle et de ses besoins dans tous les domaines de l'importation et de l'exportation frontalière.
- avoir des capacités dans la négociation en tenant compte des particularités culturelles.
- posséder le savoir-faire dans la planification et l'organisation du transport des biens avec tous les moyens de transport en tenant compte des données régionales, économiques et écologiques.
- avoir la maîtrise des risques du commerce international et être en mesure de les minimiser) et avoir des capacités d'analyse commerciale et économique et de rentabilité des activités de commerce frontalier.
- avoir des connaissances des différentes règles d'origine notamment douanières et des obstacles au commerce. La connaissance des règles du COMESA serait un atout.
- avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint).
- Parler et écrire parfaitement la langue française, la connaissance de la langue anglaise est un atout.

La Cellule Infrastructures invite les Candidats admissibles, Consultants Individuels à manifester leur intérêt à fournir les services précités. Les Candidats potentiels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (un CV détaillé indiquant l'exécution des contrats analogues, expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires, une lettre de motivation - 2 pages maximum- expliquant les motivations profondes d'intérêts pour la mission, les qualifications et expériences spécifiques pertinentes et similaires à prendre en compte pour l'examen des expressions d'intérêts en vue de la sélection, etc.).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID », Edition Janvier 2011, Version révisée Juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un Consultant sera sélectionné, suivant la méthode de «**Sélection de Consultants Individuels**», telle que décrite dans les Directives susmentionnées.»

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, chaque jour ouvrable de 9 heures à 16 heures locales.

Les manifestations d'intérêt écrites en langue française doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique au plus tard le **15 février 2016 à 15 h 00' locales (TU+1)** et porter clairement la mention : **AMI n° 005/MITP/CI/PFCGL/2016 – «Recrutement d'un Consultant individuel Spécialiste en commerce international au sein du Secrétariat Général du Ministère du Commerce»**

Cellule Infrastructures
70A, avenue Roi Baudouin
Commune de la Gombe
à Kinshasa.
Tél: +243(0)993152226/ +243(0)810102681
E-mail: info@celluleinfra.org;

